



LES BREVES N° 36

DURMENACH – Février 2014

Conseil Municipal du 21 février 2014

Affaires financières

- Le conseil municipal, approuve le compte administratif de l'exercice 2013.
- Le résultat annuel de la section de fonctionnement présente un solde excédentaire de 83 361€. Le résultat de la section d'investissement présente quant à lui un déficit de 20 576€. Les réaffectations de ces soldes seront réalisés par la nouvelle équipe municipale à l'issue des élections.
- Monsieur le Maire indique l'existence du site « Contribuables associés » qui permet de connaître et comparer l'état des dépenses des communes et leur niveau de santé financière. www.contribuables.org/argus-des-communes/. Ce site est accessible à tous.

Affaire d'urbanisme

- Mairie-Poste : la fin des travaux est laborieuse car les entreprises ne sont pas toujours disponibles mais ils devraient être achevés pour les élections. L'Agence Postale a toutefois pu intégrer ses locaux.
- Maison du Patrimoine : Madame Sabine Drexler présente les travaux en cours (isolation, électricité, chauffage au sol et chape) et un nouvel état concernant les factures relatives au chantier.
- Un dernier dossier de demande de subvention a permis l'obtention d'une aide provenant des fonds européens. Cette participation s'élève à 15% du montant des travaux et a été votée à l'unanimité des Présidents des 11 communautés des communes du Sundgau ainsi que des représentants du Conseil Régional et Départemental.

Cette subvention, destinée à soutenir les projets en faveur de la conservation du patrimoine en tant qu'outil de connaissance et vecteur de mémoire susceptible de renforcer l'identité du territoire, permettra d'équilibrer l'ensemble du budget de la restauration de ce bâtiment.

- Une 1ère étude concernant la réhabilitation du mur du cimetière a été réalisée par l'ADAUHR. Les solutions techniques proposées seront étudiées plus avant dans les semaines qui suivent.
- Les travaux de rénovation progressive de la maison forestière se poursuivent actuellement par la salle de bain.
- Un nouveau plan de circulation dans le secteur rénové du Niesbach s'impose après les travaux de réouverture du ruisseau.

Affaires générales

- L'appartement situé au dessus de la poste vient d'être libéré, il est attribué à Monsieur Jérôme Vetter à compter du 1er mars 2014. Le loyer est fixé à 484,40€ par mois et les charges à 122€ .
- M. Joseph Misslin, Président du cercle d'élevage de reines d'abeilles sollicite la mise à disposition d'un terrain dans le Kuhwald pour y installer une station de fécondation. Le conseil donne son accord de principe, une convention entre les différentes parties sera rédigée.

- La Commune a été destinataire de plusieurs demandes de mise à disposition de l'actuel site des déchets verts. Les décisions concernant le devenir de ce site seront prises par la nouvelle municipalité après l'ouverture de la déchetterie intercommunale.
- Monsieur le Maire informe le Conseil que deux baux commerciaux sont en vigueur sur l'ancien magasin U, l'un au nom de la SCI Saint- Hubert et l'autre au nom de KIRSCHER SA dont le gérant est M. Benoit DUPOUX. Monsieur le Maire précise que la Commune restera en retrait pour ne pas interférer dans les transactions avec d'éventuels repreneurs, mais rappelle qu'elle fera tout ce qui est possible pour permettre la réouverture, dans les meilleurs délais, d'un magasin alimentaire dans le village.

Affaires forestières

L'ONF présente à la Commune le programme de travaux patrimoniaux de la forêt communale de Durmenach pour 2014. Celui-ci s'élève à un montant de 11 870€ HT.

Monsieur le Maire propose de ne retenir que 6 220€ de travaux issus de ce programme.

Le prix du bois est en hausse, le bois de chauffage est très demandé, notamment celui qui est destiné à la production de plaquettes et de granulés.

Affaires scolaires

Le conseil d'école qui s'est réuni le 20 février 2014 a proposé que dans le cadre de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, les élèves aient classe le samedi matin.

Communauté des Communes

Au 1^{er} janvier 2014, les communes d'Oberdorf et Henflingen sont devenues adhérentes de la Communauté de communes Ill et Gersbach. Afin de faciliter la continuité du service public, il a été décidé de créer un syndicat mixte transitoire dont l'objet est la poursuite des contrats conclus précédemment par la Communauté de Communes du Canton de HIRSINGUE au titre de ses compétences de collecte des déchets ménagers et l'assistance des communautés de communes membres pour la facturation de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères aux usagers, jusqu'au 31 décembre 2016, pour les communes de Bettendorf, Bisel, Feldbach, Heimersdorf, Henflingen, Hirsingue, Oberdorf et Riespach.

Ce syndicat est constitué pour une durée de trois ans, soit jusqu'au 31 décembre 2016.

Le Conseil Municipal décide d'autoriser la Communauté de communes Ill et Gersbach à adhérer au syndicat mixte transitoire de Hirsingue et environs.

Divers

Suite à l'incendie de l'appartement situé au dessus de la CMDP, la famille touchée par le sinistre a été relogée dans l'urgence pendant une semaine dans les vestiaires de l'ASD.

Le soutien de la Sous-préfecture a permis leur installation temporaire dans un appartement disponible de la résidence DOMIAL, rue de Bâle. De nombreuses associations et particuliers du village et des environs se sont mobilisés pour aider cette famille de 8 enfants.

De beaux gestes qui laissent à penser qu'en dépit de nos vies effrénées, de la tentation du repli sur soi pour y survivre et préserver ses propres acquis, la solidarité reste encore de mise dans nos villages.

Portrait

Claude Simet

Chevalier de la Légion d'Honneur

Parallèlement à sa carrière dans plusieurs concessions automobiles mulhousiennes, Claude Simet, originaire de Durmenach, œuvre depuis de longues années pour l'UNICEF.

Cet engagement lui vaut aujourd'hui la Légion d'Honneur

« Je suis un pur produit sundgauvien. Mes parents sont nés ici et j'ai grandi à Durmenach. »

Claude Simet, chef d'entreprise aujourd'hui à la retraite et président honoraire de la délégation du Ht-Rhin de l'Unicef, est né en 1935. À l'âge de 12 ans, ses parents l'envoient à Belfort pour qu'il apprenne le français. *« Je ne le parlais pas. Je suis resté à l'institution Sainte-Marie jusqu'au bac. »* Claude Simet part ensuite à Paris pour suivre des études dans le domaine du marketing et du management. Un cursus plutôt rare à l'époque. Diplôme en poche, il part pour l'Algérie, à l'école d'officiers où il restera 30 mois.

Cette expérience lui permettra de trouver son 1er emploi à Mulhouse car une connaissance parmi les officiers l'emmène à la concession Citroën. 6 mois après son entrée dans l'entreprise, il est chef des ventes puis directeur commercial. *« Je suis resté de 1958 à 1984 chez Citroën pour devenir ensuite directeur chez Fiat. Un tel poste, c'est beaucoup de travail mais tellement passionnant. On rencontre toutes les couches de la population. Je ne pouvais plus m'en défaire. »*

En 1987, le Sundgauvien se retrouve à la tête de la concession Mercedes Benz, Audi et VW et y restera jusqu'en 2004 malgré les changements de propriétaires. Claude Simet restera conseiller en vente du groupe Andreani Lexus jusqu'en 2007.

Parallèlement à son activité professionnelle, Claude Simet a mené et mène toujours de nombreuses actions au sein du comité du Haut-Rhin de l'Unicef.

« Quand il était au collège, mon fils aîné nous a dit qu'on devait aller au bal organisé par l'un de ses professeurs. C'était au profit de l'Unicef. Avec des amis, nous y avons découvert les actions locales et le rôle de l'Unicef dans le département. Nous sommes restés en contact, nous avons assisté à plusieurs réunions et je suis devenu rapidement président du comité. »

À l'époque, le comité Unicef est surtout connu pour la vente de carte de vœux qui permet de récolter des fonds pour les actions entreprises partout dans le monde pour les enfants. *« J'ai regardé ce qui était possible pour faire avancer les choses en m'appuyant sur mes relations et mes contacts. »*

Le comité du Haut-Rhin commence alors à organiser son bal annuel au centre culture de Riedisheim. *« Au début, il n'y avait que des sandwiches à manger. Ensuite, il y a eu un petit buffet et finalement, nous sommes devenus un dîner dansant avec traiteur. »*

Pour la 34e édition de cette soirée, le comité fait venir Yves Duteil. Un loto est également organisé dans le musée de l'automobile. *« Si Dieu me prête vie, je voudrais à nouveau organiser le bal l'année prochaine »,* avoue Claude Simet.

Cette organisation de récolte de fonds n'a pas été la seule action du comité du Ht-Rhin ces dernières années. *« Depuis plus de 20 ans, nous allons aussi dans les établissements scolaires pour expliquer ce que fait l'Unicef dans le monde pour améliorer la situation des enfants. Nous parlons des enfants-soldats, des bienfaits et des méfaits de l'eau, des milliers d'enfants qui meurent chaque jour... »*

Avec Jean Harang, le président a aussi lancé le club « Unichefs d'entreprises » dont le but est de récolter de l'argent pour l'achat de pompe à eau. *« Il y a 130 Unichefs et l'an passé, nous avons réuni 72 000 euros pour acheter des pompes. Avec 250 €, il est possible de mettre une pompe en place. Ces pompes permettent aussi de libérer les filles de cette corvée d'eau et d'aller à l'école. »* Remplacé par Roland Papon depuis mars 2012, Claude Simet ne se voit pourtant pas lâcher l'Unicef pour l'instant.

Nous lui adressons nos sincères félicitations pour sa nomination au grade de Chevalier de la Légion d'honneur.



«LES FELES
DES FELINS»
proposent
LE DIMANCHE
16 MARS
à midi

**UN REPAS
CARPES-FRITES**
de soutien

au foyer de **DURMENACH**

animations - ambiance *féline* garantie!!
RESERVATIONS AU 06 16 68 80 28



Elections municipales PROCURATIONS

La personne qui donne procuration (le mandant) désigne librement la personne qui votera à sa place (le mandataire). Le mandataire doit être inscrit dans la même commune que son mandant et ne pas avoir reçu d'autre procuration en France.

Les démarches doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement et de traitement de la procuration en mairie.

Une procuration peut être établie à tout moment et jusqu'à la veille du scrutin, mais en pratique, le mandataire risque de ne pas pouvoir voter si la commune ne l'a pas reçue à temps.

La démarche s'effectue à la gendarmerie. Les personnes ne pouvant se déplacer peuvent solliciter la gendarmerie qui se déplacera à leur domicile ou remplir et signer le formulaire de demande de vote via le portail www.service-public.fr et le remettre au guichet de la gendarmerie.

Le mandataire ne recevra pas de courrier signifiant la procuration, le mandant devra donc l'en informer.

Quelques coquilles relevées dans votre bulletin annuel 2014

« Coup de coeur »
le prénom de Madame Baumeister est Yvette, et non pas Evelyne.



Nouveau permis de conduire

Les anciens permis (roses cartonnés) seront à renouveler avant le 19 janvier 2033 et non 1933 évidemment...

Chorale

Le n° de téléphone de Bernard Kuntz, Président, est 06 84 51 64 08

Madame Berthe Kupferschmid

est décédée le 29 novembre à Mulhouse et non à Saint-Louis

Association Sportive de Durmenach

Samedi 29 mars

Foyer communal

paella

Menu 18 € Café et dessert compris

- de 12 ans : 10 €

Réservation : Frédéric Finck 06 71 57 29 35

